



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

UN LIBRARY

APR 7 1983

A/38/134  
S/15677  
4 avril 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE  
Trente-huitième session  
Points 23, 37 et 98 de la liste préliminaire\*  
LA SITUATION AU KAMPUCHEA  
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET  
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST  
HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR  
LES REFUGIES

CONSEIL DE SECURITE  
Trente-huitième année

Lettre datée du 1er avril 1983, adressée au Secrétaire général par  
le Représentant permanent de la Thaïlande auprès de l'Organisation  
des Nations Unies

Comme suite à la note que je vous ai adressée le 3 février 1983 et d'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la Déclaration commune des pays membres de l'ANASE publiée à Bangkok, le 1er avril 1983, par les ministres des affaires étrangères de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) dont vous trouverez copie ci-joint, et vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de la Déclaration commune de l'ANASE comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points 23, 37 et 98 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) M. L. Birabhongse KASEMSRI

\* A/38/50.

ANNEXE

DECLARATION COMMUNE DES PAYS MEMBRES DE L'ANASE PUBLIEE A BANGKOK,  
LE 1er AVRIL 1983, PAR LES MINISTRES DES AFFAIRES ETRANGERES DE  
L'ASSOCIATION DES NATIONS DE L'ASIE DU SUD-EST (ANASE)

Le 31 mars 1983, plusieurs régiments de l'armée vietnamienne, appuyés par des canons de 105 et 135 mm et des chars T-55, ont attaqué des camps kampuchéens à Cham Ka Kor et Phnom Chat, dans l'ouest de la province de Battambang, en face de Ban Kok Taharn, district de Ta Phraya, province de Prachinburi (Thaïlande). Ces attaques ont fait de nombreuses victimes parmi la population civile kampuchéenne. A Cham Ka Kor, des baraquements et autres structures ont été détruits par le feu, et environ 3 000 villageois ont été faits prisonniers. Au 1er avril, plus de 200 personnes auraient été tuées et il y aurait des centaines de blessés graves.

Ces attaques aveugles ont inévitablement poussé d'autres civils kampuchéens à fuir vers la frontière thaïlandaise. Au 1er avril, plus de 30 000 personnes avaient déjà franchi la frontière. Un nombre encore plus grand de civils kampuchéens sont sur le point de faire de même afin d'échapper aux attaques vietnamiennes.

De plus, le pilonnage continu de la zone frontière auquel se livre l'artillerie vietnamienne compromet gravement les efforts déployés par les autorités thaïlandaises et les organismes internationaux de secours pour apporter une aide humanitaire et médicale à ces 30 000 kampuchéens qui se trouvent déjà en territoire thaïlandais. Plus de 100 obus d'artillerie ont été à ce jour tirés vers la Thaïlande, tuant au moins 30 civils kampuchéens et en blessant des dizaines d'autres.

Rien ne permet de penser que les Vietnamiens cesseront dans un proche avenir le pilonnage de la zone frontière. Aux dernières nouvelles, les forces vietnamiennes progressent vers Nong Samet, un autre camp kampuchéen situé sur la frontière thaïlando-kampuchéenne, au sud de Cham Ka Kor.

La situation vient d'empirer sérieusement puisque les troupes vietnamiennes ont pénétré en Thaïlande en deux points. Lors du premier incident, qui s'est produit le matin du 1er avril, quelque 500 hommes de troupes vietnamiens ont fait une incursion de 2 km en territoire thaïlandais à Nong Samet et ont été repoussés par les forces armées thaïlandaises. La deuxième incursion s'est produite un peu plus tard le même jour à Phnom Chat, localité située en territoire thaïlandais, à 1 km de la frontière, et a été repoussée par les troupes thaïlandaises dont cinq hommes ont été blessés. Les combats se poursuivent.

Les cinq ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE condamnent vigoureusement cette dernière vague d'attaques non provoquées et aveugles lancées par les forces armées vietnamiennes contre des civils kampuchéens et exigent par la présente que les autorités vietnamiennes mettent immédiatement fin à ces actions illégales et inhumaines. Ils en appellent également à la communauté internationale pour qu'elle condamne ces actes barbares et criminels et

en exige l'arrêt immédiat. Ils demandent également aux membres de la communauté internationale, à titre individuel et collectif, d'apporter une aide d'urgence à ces civils kampuchéens.

Les cinq ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE condamnent les incursions en territoire thaïlandais dont se sont rendues coupables les troupes vietnamiennes et exigent que le Viet-Nam respecte scrupuleusement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Thaïlande.

Les cinq ministres des affaires étrangères des pays membres de l'ANASE expriment leur préoccupation profonde devant le bombardement incessant du territoire thaïlandais, qui aggrave la situation le long de la frontière thaïlando-kampuchéenne. Ils réaffirment également leur appui inconditionnel au droit de légitime défense de la Thaïlande que cette dernière peut exercer par tout moyen qu'elle juge nécessaire pour sauvegarder sa souveraineté et son intégrité territoriale, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international.

-----